

GRANOTES

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°126
Janvier / Février 2016

CARNAVAL 2016

NOUVELLE FORMULE



COULISSE
d'Argelès-sur-Mer
Carnaval
pages 18-19

Argelès
sur-mer
la naturelle

sommaire

Un oeil dans le rétro...

Pages 4-5



Dossier : Budget 2016

Maîtrise et prudence

Pages 6-7



Actualités

Pages 8-9



Travaux

Cure de rajeunissement pour le clocher

Pages 10-11



Vie municipale

Retour sur les vœux du maire et de l'équipe municipale

Pages 12-13



Service public

Parc municipal de Valmy : l'évasion près de chez vous

Pages 14-15



Agenda culturel

La Retirada et les travailleurs étrangers

Pages 16-17



Les coulisses

Carnaval

Pages 18-19



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication
Fotolia

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.



Plus d'infos sur
www.argeles-sur-mer.com





Proximité et clarté

Vous pouvez le constater au quotidien : Argelès-sur-Mer change. Il nous semblait donc logique et naturel que la diffusion de l'information municipale s'adapte à cette évolution.

Le résultat de cette réflexion est le **premier numéro de la nouvelle formule du Granotes** que vous tenez entre vos mains.

Format légèrement réduit pour gagner en maniabilité, pagination augmentée, mise en pages modernisée, nouvelles rubriques créées : votre magazine vous délivrera tous les deux mois plus d'informations sur tout ce que l'équipe municipale et les Argelésiens initient afin de rendre votre commune plus agréable à vivre.

Page après page, notre démarche s'appuie sur deux maîtres mots : **proximité et clarté**.

Nous avons décidé d'en faire preuve également dans le cadre du **changement de maire** qui va survenir.

En effet, lors du conseil municipal du 26 mars, je passerai le flambeau à Antoine Parra. Cette décision a été prise en accord avec les membres de ma liste et annoncée pendant la campagne pour les élections municipales, en 2014. Nous avons alors totalement joué la carte de la transparence vis-à-vis des électeurs qui ont été informés de cette transition en cours de mandat.

J'ai ainsi pris soin de préparer ma relève. Pour le bien de tous les Argelésiens.

Je profite d'ores et déjà de cet éditorial pour vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée depuis 2001. Sachez que je resterai parmi vous, mais en tant que simple conseiller municipal.

Je vous souhaite une excellente année 2016.

Pierre Aylagas
Maire d'Argelès-sur-Mer
Député des Pyrénées-Orientales



Les Argelésiens ont du cœur

13 800 euros ont été récoltés en faveur du Téléthon durant les manifestations organisées du 28 novembre au 9 décembre.

Parmi les temps forts, la soirée spectacle du 4 décembre a mobilisé plusieurs centaines de personnes.

Taxo : solide comme un chêne

L'initiative est unique à Argelès-sur-Mer. Créée en 2015, l'association « Le chêne de Taxo » réunit 34 familles. « Elle représente une voix pour les habitants du quartier face aux interlocuteurs locaux : lycée Bourquin, municipalité, office HLM. Nous ne sommes pas là pour râler, mais pour agir » explique Thierry Salord, un des douze co-présidents de cette structure atypique. Outre la démarche citoyenne, l'association organise régulièrement des animations locales, essentiellement tournées vers les plus jeunes. Durant les fêtes de Noël, elle a organisé le 13 décembre un atelier de décoration d'arbres de Noël et, une semaine plus tard, une journée d'installation de ces créations dans le quartier.



Kick-boxing : Aurore Llorens championne du monde

Chez les Llorens, le kick-boxing est une affaire de famille. Kevin, du Phoenix club d'Argelès, avait été sacré champion du monde en novembre 2014. Un an plus tard, toujours en novembre, c'était au tour d'Aurore, sa sœur cadette, de décrocher le sésame planétaire à Milan, dans la catégorie junior (à gauche sur la photo). Cette nouvelle récompense couronne également le travail éducatif exemplaire réalisé auprès des jeunes par le club argelésien.



Concours illuminations

La remise des prix s'est déroulée le 11 janvier à l'Hôtel de Ville.

Félicitations du jury :

Aurélio Alviano ; Christian Ancelot ; René Bonhomme ; Maria De Campos et Georges Reynald ; Pierre Degré ; Isabelle Fain ; Laure Fontaine ; Mme Gautheron ; Marie-Thérèse Guélé.

Encouragements du jury :

Jean-Pierre Calaldo ; Marcel De Maya ; Gilbert Dubant ; Myriam Estève ; Mickaël Lafond ; Monique Marsa ; Jean-Pierre Pascal ; Véronique et Philippe Sandra ; Marie-Ange Techer ; André Virroy.



Festivités de fin...

Village de Noël, descente du clocher par le Père Noël, rifles : Argelès-sur-Mer a vécu les dernières respirations de 2015 au rythme de festivités qui ont réuni un public considérable.



... et de début d'année

Le bain du Nouvel An, premier grand rendez-vous de l'année, a également tenu ses promesses. Près de 300 nageurs ont relevé le défi. Les baigneurs ont profité de la traditionnelle collation et se sont vus remettre un diplôme attestant la véracité de l'exploit réalisé.



Newsletter L'information municipale en direct

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



Mesures d'exception

La réunion de sécurité intercommunale qui s'est déroulée le 18 décembre à l'Hôtel de Ville d'Argelès-sur-Mer rentrait dans le cadre de la mise en place de l'état d'urgence, suite aux attentats du 13 novembre.

Initiée sur la demande de Madame la Préfète, elle réunissait les divers acteurs (élus, police municipale, gendarmerie nationale, enseignants, animateurs, etc.) intervenant dans les 4 conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) des secteurs d'Argelès-sur-Mer, de la Côte Vermeille, des Albères et de l'Ille-Ribère.

Les représentants des diverses communes ont présenté les mesures prises dans leur municipalité respective.

Concernant Argelès-sur-Mer, Frédéric Donnet, élu municipal en charge de la prévention de la délinquance et de la citoyenneté, a présenté les moyens mis en place dans la ville.

« Les lieux recevant du public ont fait l'objet d'une attention particulière. La présence de la police municipale et de la gendarmerie nationale a été renforcée aux entrées et sorties des établissements scolaires.

Je tiens à insister sur l'excellente coordination entre la gendarmerie nationale et la police municipale ».

Cette dernière a patrouillé également sur les lieux de festivités ainsi qu'au centre-ville et sur la zone d'activités, en fin de journée, moment où les rideaux sont abaissés.

Eric Nicol, proviseur adjoint du lycée Christian-Bourquin, est formel sur ce point : « Aucun cas de radicalisation n'a été répertorié ».

Enfin, le capitaine Recassens, de la compagnie de Céret, précise qu'il existe des unités de gendarmerie spécialisées dans les phénomènes de radicalisation. Tous les cas suspects doivent leur être signalés.

Le CLSPD de chaque commune devrait se réunir dans le courant du mois de février.



Maîtrise et prudence

Le budget a été voté le 17 décembre 2015 dans un contexte financier des collectivités territoriales particulier.

Un contexte financier général sensible

Le plan national de redressement des finances publiques a prévu 50 milliards d'économies pour la période 2015-2017. Cette nouvelle orientation impacte les dotations aux collectivités publiques à hauteur de 10 milliards d'euros, à raison de 3,67 milliards par an.

Toutefois, dès 2014, les collectivités territoriales ont été mises à contribution avec, pour Argelès-sur-Mer, une baisse de 157 232 euros de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F. ; celle-ci constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales). En 2015, la réduction de cette enveloppe avoisinait 400 000 euros. Mêmes baisses pour 2016 puis 2017.



Quelques chiffres complémentaires

La majoration appliquée aux subventions versées aux associations locales.

+2%

Ce taux de croissance, appliqué tous les ans, est aligné sur l'évolution des taux d'imposition locale.

Outre ce coup de pouce financier à cet acteur essentiel de la vie locale, la municipalité soutient activement le monde associatif de diverses manières : prise en charge des intervenants sportifs, aide matérielle, prêt des installations.



22 M€

22 021 407 euros en fonctionnement

Cette section est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale. Y figure par ailleurs le remboursement des intérêts des emprunts. Les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services y sont également enregistrées.

Cette année, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées par rapport à 2015 (22 227 131 euros)

+145 000€

Le solde d'emprunt de la dette

Pour financer les travaux d'équipement, la Ville a recours à l'emprunt tout en conservant une marge conséquente d'autofinancement. Profitant de la sensible amélioration des conditions de financement des collectivités publiques, la commune a pu emprunter en 2014 au taux de 3% et 2% en 2015. Ces conditions exceptionnelles lui ont permis de réaliser une économie de 145 000 euros.



6,6 M€

6 671 342 euros en investissement

La somme sert à financer les opérations d'équipement d'envergure (entretien du patrimoine et/ou création de nouveaux équipements). Le remboursement du capital de la dette y figure également. Les recettes proviennent essentiellement des fonds affectés à l'investissement, de subventions spécifiques et de l'autofinancement.

Les dépenses d'investissement ont sensiblement et logiquement diminué par rapport à celles de l'année dernière. En effet, 2015 fut exceptionnelle en termes d'investissement, notamment avec la construction du gymnase Frédo-Trescases.

Néanmoins, preuve de la bonne santé des finances, la capacité d'investissement reste forte. Cette année, elle se traduira par une politique axée vers l'entretien et la rénovation du bâti et de la voirie existants : une rentrée financière intéressante pour les entreprises locales.

Les principales opérations prévues au budget 2016

- Entretien : 797 385 euros
- Travaux sur la voirie urbaine : 750 000 euros
- Acquisitions de terrains : 350 000 euros
- Travaux, études et bâtiments plage : 255 000 euros
- Travaux bâtiments village : 160 000 euros
- Aménagement du parc d'activités : 50 000 euros
- Travaux au gymnase Gaston-Pams : 30 000 euros
- Restauration de l'église Notre-Dame-del-Prat : 21 000 euros



2,84 M€

L'objectif global d'autofinancement pour 2016

L'évolution des bases d'imposition (votées lors du conseil municipal du 24 mars) et d'autres ressources potentielles pourraient permettre d'atteindre cet objectif.



Les autres budgets adoptés

Le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de Neguebous
Les travaux de viabilité, à la sortie du lotissement, sont engagés. 220 000 euros en crédit non affectés restent à reprendre dans le budget 2016.

Service portuaire

La reprise en régie deviendra effective en juin 2016. L'équilibre du budget reposera sur un montant global proche de 1 300 000 euros.

Camping Le Roussillonnais

380 000 euros vont être investis dans les équipements. L'accueil de la clientèle s'en trouvera sensiblement amélioré.

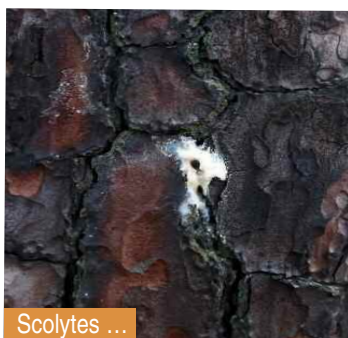
Insectes sous surveillance

La Ville déclare la guerre aux scolytes

Les services municipaux viennent de détecter plusieurs arbres ravagés par les scolytes. Ces insectes nuisibles de la famille des coléoptères s'attaquent essentiellement aux pins. Sitôt repérés, les arbres malades et non curables sont coupés par les agents des Espaces verts pour être évacués et brûlés hors du site.

Tous les pins du bois du centre plage font actuellement l'objet d'une expertise.

Infos. 04 68 95 21 90 ou 06 82 93 15 37



Scolytes ...



... arbre non curable



Moustique tigre

Bientôt le retour du moustique tigre

La lutte contre ces insectes doit se poursuivre jusqu'au printemps, ceci afin de limiter les nuisances au retour des belles journées.

Le mot d'ordre pour chacun d'entre nous : supprimer chez soi les eaux stagnantes où prolifèrent les larves de moustiques.

De son côté, l'opérateur public EID (Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen) traite contre les larves les gîtes publics infestés.

Infos sur les bons gestes à adopter : www.albopictuslr.org

Les numéros pratiques à Argelès-sur-Mer



Nouveau siège de la CDC

Standard Communauté de Communes : 04 68 81 63 77

Site internet : www.cc-alberes-cote-vermeille.com

Courriel : accueil@cc-alberescotevermeille.com

Adresse postale : 3, impasse Charlemagne - BP 90103

66700 Argelès-sur-Mer

Eau potable et Assainissement : 04 68 95 21 95

Collecte des déchets, maintenance des conteneurs : 04 68 81 55 45

Déchèterie d'Argelès-sur-Mer : 04 68 81 01 07

Urbanisme ; instruction des permis de construire : 04 68 81 00 37

Eclairage public : 06 87 77 89 45

Journée Conseils en économies d'énergies

Vous pourrez rencontrer gratuitement et sans rendez-vous un conseiller EDF en économies d'énergie à l'Hôtel de Ville les lundi 29 février et mardi 1^{er} mars. La permanence se déroulera de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Parmi les informations délivrées : obtention de renseignements sur votre facture EDF ; établissement d'un bilan tarifaire et étiquette énergie correspondant à votre logement ; découverte des éco-gestes permettant de réaliser des économies d'énergie ; présentation des différentes aides financières liées à l'amélioration de l'habitat (Aides ANAH, crédits d'impôts, écoprêts...).



Le transport municipal à votre service

Il roulera jusqu'au 31 mars prochain, du lundi au samedi. Quatre circuits en boucle (lignes 414 à 417) au départ de la place Gambetta sont proposés : Gambetta-Lycée ; Gambetta-Route de Sorède ; Gambetta-Plage nord, Gambetta-Le Racou. Coût d'un trajet : 1 euro. Possibilité d'abonnement hebdomadaire (8 euros) et mensuel (30 euros). Ces abonnements permettent d'utiliser l'ensemble du réseau départemental. Les plans sont disponibles à l'office municipal de tourisme (centre-plate). Infos. 04 68 55 68 00

La police municipale informe

Pour rappel, les infractions au stationnement très gênant ont été majorées l'année dernière. Dorénavant, elles s'élèvent à 135 euros dans de nombreux cas dont :

- Stationnement sur une chaussée ou voie réservée à la circulation des véhicules de transports public, de voyageurs ou des taxis ;
- Stationnement d'un véhicule sur un passage piéton ;
- Stationnement d'un véhicule motorisé sur un trottoir, une bande ou piste cyclable ;
- Arrêt d'un véhicule très gênant pour la circulation publique.

Infos. 04 68 81 16 31



Le recensement se poursuit jusqu'au 27 février

Comme chaque année, une enquête est organisée par les mairies et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de la population. L'opération se poursuivra jusqu'au 27 février 2016. Vous pouvez être concerné par cette démarche et être sollicité à votre domicile par un agent recenseur. Toutes vos réponses resteront confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee et ne pourront faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Infos. 04 68 95 34 46

Cure de rajeunissement pour le clocher

Fleuron du patrimoine argelésien, l'église Notre-Dame-del-Prat et son clocher font l'objet d'une attention privilégiée de la part de la Ville. Des opérations d'entretien y sont régulièrement initiées.

Les travaux de restauration du beffroi ont débuté

Depuis des siècles, la vie des Argelésiens est rythmée par le tintement des cloches de l'église paroissiale Notre-Dame-del-Prat.

Afin d'accueillir ces lourdes masses de bronze, les bâtisseurs de l'imposant clocher qui flanque l'édifice religieux leur ont réservé la partie supérieure de la tour de 33 mètres de hauteur. Un « beffroi campanaire » y a été aménagé.

Avec le temps (le clocher a été construit au XIV^e siècle), le bois des poutres et des chevrons du beffroi s'est altéré. Aujourd'hui, il est nécessaire de procéder à d'importantes réparations consistant à remplacer ou à renforcer un certain nombre d'éléments en mauvais état. Les travaux ont débuté en janvier. Ils se poursuivront jusqu'à la fin avril au plus tard, une période « calme » de l'année durant laquelle l'activité du cœur de ville sera la moins affectée possible. Les cloches ne sonneront plus durant la période des travaux.

Un second chantier permettra de restaurer la toiture de la tour abritant l'escalier en colimaçon qui permet d'accéder aux différents étages du clocher. Enfin, il est également prévu de restaurer le soubassement de l'église, affecté par des infiltrations lors des épisodes pluvieux. Cette humidité fragilise les retables situés dans les chapelles latérales.

Les travaux ont été confiés aux entreprises Py de Saleilles et Terol de Rivesaltes. Ils sont dirigés par l'architecte du patrimoine Bruno Morin.

Des oeuvres d'art exceptionnelles

Depuis 1905 et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les églises paroissiales sont propriété des communes. Le clergé en est l'affectataire.

Les communes doivent ainsi prendre à leur charge les travaux de restauration et d'entretien.

Au cours de ces dernières années, l'église Notre-Dame-del-Prat fait l'objet de campagnes de réhabilitation régulières. Parmi les plus significatives :

2000-2001 : réfection de la voûte du chœur ; remplacement du voûtement de la nef par une charpente sur arc diaphragme ; remise en état de la tribune ;
2004 : rénovation des sols et réhabilitation des chapelles latérales ;
2007 : restauration des 8 tableaux de l'ancien retable ;
2009 : mise en place après restauration du retable du Christ ; achèvement de la restauration du retable majeur ;
2010 : installation de trois nouveaux tableaux restaurés ;
2011 : restauration des cloches et du parafoudre ;
2014 : restauration de 9 tableaux, chefs-d'œuvre de la peinture roussillonnaise de la Renaissance.



Les travaux réalisés ou en cours

PSIG (ancienne route de Collioure)

Les travaux de la nouvelle caserne du PSIG s'achèvent. La vingtaine de membres du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie intégrera les bâtiments dès le mois de mars.



Centre plage

Diverses malfaçons avaient été constatées au terme des travaux de l'esplanade Charles-Trenet, notamment au niveau des joints entre les dallages. L'entreprise en BTP Eiffage vient de corriger, à sa charge, les défauts.



Le Racou

La digue du Valmarie est en train d'être réalisée. L'exutoire du cours d'eau est à nouveau rétabli vers le port. Cette installation permettra une meilleure protection des habitations contre les éventuelles crues.



Rue Camille Pelletan (village)

Elle vient de faire l'objet de travaux d'entretien courant : amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, amélioration de la circulation piétonne, pose d'un nouveau revêtement.



Place du Nouveau Monde (port)

Les deux lignes d'arbres longeant les bâtiments seront coupées pour permettre une meilleure accessibilité des véhicules de pompiers. Un éclairage LED, moins énergivore et répondant aux normes actuelles va être mis en place. L'enrobé va être également repris. Achèvement des travaux prévu à la fin février.



À savoir

Élagage

Les services municipaux assureront jusqu'au mois de mars des travaux d'élagage sur l'ensemble du territoire communal. L'opération mobilise six agents qui, lors de chaque campagne annuelle, taillent et coupent près de 1500 arbres.

Pour rappel, le patrimoine arboré géré par la Ville compte 10 000 pins, 800 palmiers et 200 platanes.



« Antoine Parra me succèdera à la fin mars »

Prononcés le 8 janvier à l'espace Jean-Carrère devant plus de 1300 personnes, les traditionnels vœux de l'équipe municipale à la population étaient les derniers célébrés par Pierre Aylagas. En effet, l'actuel maire passera le flambeau à Antoine Parra lors du conseil municipal du 26 mars. Extraits du discours.

Une volonté de transparence

« C'est la dernière fois que je vous présente mes vœux en tant que maire d'Argelès-sur-Mer. L'année prochaine, je serai parmi vous, mais en tant que conseiller municipal. Collectivement, avec les élus qui m'entourent, nous avons décidé avant l'élection municipale qu'Antoine Parra prendrait ma succession au cours du mandat. Cette succession sera effective au cours du mois de mars [le 26, NDLR]. Nous vous avons annoncé cette transition pendant la campagne pour les élections municipales. Nous avons fait le choix de la transparence vis-à-vis de vous, les Argelésiens... Nous avons préparé la succession... En 2014, vous avez voté en connaissance de cause, en sachant que je ne terminerai pas ce mandat dans la fonction de maire mais comme conseiller municipal ».

Antoine Parra, le bon choix

« Il a été enseignant à Argelès-sur-Mer pendant 21 ans à l'école Curie-Pasteur. Il s'est profondément impliqué dans notre vie associative, et a donc prouvé son attachement à la vie argelésienne. Je suis persuadé, avec les élus qui m'entourent, que nous avons fait le bon choix ».

Tribune de l'opposition

La ZAD une opportunité pour Argelès ! 80 hectares, 32 prévus pour l'extension de la zone actuelle, 48 pour le logement. De quoi attirer les convoitises et générer certaines inquiétudes. Le développement anarchique de la zone de la Grosne et la façon dont la mairie pilote le projet sous couvert de l'EPFLR confortent cette crainte. Les propriétaires ont dans un premier temps, reçu des propositions injonctives de préemption de leur terrain à 1€ le m², les domaines estimant les terrains voisins sur Saint André à 10€. Rappelons qu'en 2007, des terrains avaient été achetés 181€ le m² à un particulier, entraînant

une réaction de la cour des comptes. Ces terrains une fois viabilisés sont appelés à être vendus 500€ le m². La mairie a reculé devant l'association des propriétaires. Ce qui nous gêne, c'est une impression d'amateurisme, d'essais tacticiens, de différence de traitement des administrés d'Argelès : bref une espèce de flou organisé conduisant à une image détestable de la politique. Monsieur le maire, il est de votre responsabilité d'y porter remède.

Brigitte DE CAPELE / Philippe RIUS / Laurent MADERN

Les Argelésiens médaillés

Ils ont reçu la médaille de la Ville en récompense de leur implication dans la vie locale.

Anita Salom

Ancienne éducatrice spécialisée dans le domaine de la petite enfance, elle transmet son amour de la littérature jeunesse aux plus petits en intervenant dans le réseau des médiathèques de la communauté de communes et à l'école des Tamaris (plage). Par ailleurs, elle accueille les plus petits à la société d'escrime argelésienne.

François Gouges

Deux titres de champion de France en individuel en 1972 et 1977, finaliste des championnats du monde en tripléte en 1997 : François Gouges est une figure de la pétanque catalane.

Françoise Cosqueric

Depuis de nombreuses années, son implication dans la vie associative argelésienne est extrêmement active. Déléguée de quartier, trésorière de l'école de rugby, elle est par ailleurs une des chevilles ouvrières du Téléthon.

Auguste Fabbrini

Ancien agent de la direction départementale de l'équipement, il fut pompier volontaire de 1976 à 2015. Il est également investi dans plusieurs associations locales : comité de jumelage, comité des fêtes et gegants.

Max Marcoux

Ancien propriétaire du camping de l'Etoile d'or, sportif accompli, Max est également connu pour l'habit de Père Noël qu'il a endossé pendant une vingtaine d'années. Pour la plus grande joie des petits Argelésiens.

Maire, le plus beau mandat

« J'ai exercé et j'exerce d'autres mandats. Vous m'avez accordé votre confiance à plusieurs reprises pour vous représenter à la mairie, au conseil général et depuis 2012 à l'Assemblée nationale... Mais de tous, celui de maire est le plus beau, le plus captivant, le plus intense. C'est aussi le plus difficile parce que vous intervenez directement sur la vie quotidienne de vos concitoyens, de vos amis, de votre famille. Mais c'est parce qu'il est difficile et exigeant que ce mandat est tellement beau ».

Bien vivre ensemble à Argelès-sur-Mer

« Nous habitons une ville à la qualité de vie reconnue et préservée... On y trouve pratiquement tous les établissements publics pour le bien-vivre ensemble... Il manquait un lycée... Le lycée Christian-Bourquin a accueilli ses premiers élèves au mois de septembre dernier... De tous les combats que j'ai menés dans mon parcours de citoyen et d'homme politique, celui qui nous a rassemblés pour ce lycée était de loin le plus juste ».

La menace du terrorisme

« L'année 2015 qui vient de s'achever a été une des plus horribles que notre pays ait connu depuis fort longtemps. Aujourd'hui, face à la menace terroriste, l'unité nationale, le sang-froid et la vigilance citoyenne doivent être notre ligne de conduite... Le terrorisme ne détruira pas la République car c'est la République qui le détruira ».

Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur <http://ville.argeles-sur-mer.com/fr>, rubrique « La mairie ».

Les conseils municipaux se dérouleront en général un jeudi par mois à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Prochains conseils les 25 février à 21 h, (samedi) 26 mars à 10 h et 28 avril à 21 h.

Francis Corniquet, élu de l'opposition, est décédé le 13 janvier. L'équipe municipale adresse à nouveau ses sincères condoléances aux proches du défunt.

Jean-Marie Govin succèdera en tant qu'élu à M. Corniquet au sein du conseil municipal d'Argelès-sur-Mer et à la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illiberis.

Parc municipal de Valmy : l'évasion près de chez vous

Après la trêve hivernale, il va ouvrir ses portes le 6 février. L'occasion de (re)découvrir un site pas tout à fait comme les autres...

Tout d'abord son cadre. Niché entre la plaine du Roussillon, la mer Méditerranée et le massif des Albères, le parc municipal de Valmy mérite amplement son surnom (officieux...) de « balcon d'Argelès-sur-Mer ». En effet, trouver aux alentours un point de vue aussi dégagé et impressionnant sur la ville et la grande Bleue d'un côté et les derniers contreforts des Pyrénées de l'autre relève de la gageure.

Ce panorama unique offert aux visiteurs dès leur arrivée sur le lieu n'est qu'une simple mise en bouche au regard de ce qu'ils vont découvrir une fois franchi le seuil du parc.

Car ce site, avec le château de Valmy (privé) comme fond de décor style « Années folles », est bien plus qu'un simple espace vert de 6 hectares ouvert gratuitement au public et où il fait bon flâner en toute quiétude...

En effet, depuis plusieurs années, la Ville aménage régulièrement le parc au point que celui-ci représente aujourd'hui un réel intérêt à la fois patrimonial, environnemental, culturel et sportif.



Aire de pique-nique



Aire de jeux pour enfants

Patrimoine

A l'origine, à cheval entre les XIXe et XXe siècles, le parc est propriété des familles Pams et Bardou, grosses fortunes du département. Elles avaient alors transformé ce domaine viticole en site à l'architecture exceptionnelle dont il subsiste plusieurs traces : fontaines, sculptures, bassins, crypte, etc.

Par ailleurs, un circuit botanique et d'interprétation culturelle permet d'en connaître plus sur l'histoire, la culture, le patrimoine, la faune et la flore d'Argelès-sur-Mer et des Albères. Créé par les services municipaux, il est composé d'une quinzaine de panneaux thématiques dont la lecture séduira tous les publics.

Animations

Le parc sert régulièrement de cadre à des manifestations sportives et culturelles dont la réputation dépasse largement les frontières des Pyrénées-Orientales. Parmi elles, les courses pédestres de la Massane (avril), le festival de musique les Déferlantes (juillet), etc.

Détente et loisirs

Si vous préférez le farniente, l'aire engazonnée et sa fontaine centrale vous séduiront. Vous profiterez également des espaces de pique-nique tandis que l'aire de jeux fera le bonheur des enfants.

Vous pouvez également vous balader sur les nombreux sentiers, au milieu d'une végétation essentiellement méditerranéenne ou exotique.



A votre service



Une équipe à l'écoute

Afin d'accueillir à nouveau le public dans les meilleures conditions, le parc de Valmy s'est refait une beauté durant trois mois. Il a été livré aux bons soins de Christophe Ragot, Geoffroy Dedieu et Georges Turado, les trois agents qui y œuvrent à l'année. Au cours des dernières semaines, avec le soutien régulier de l'association Argelès Valorisation Environnement, le trio s'est attelé aux travaux d'envergure : maçonnerie (murettes en pierre sèche) ; plantation d'arbres fruitiers, de plantes méditerranéennes et de cactées.

Le reste de l'année est dédié à l'entretien courant... mais également à l'accueil du public, essentiellement familial, très friand d'informations sur un site qui conquiert un nombre croissant d'usagers : durant les beaux jours, près de 300 personnes profitent quotidiennement des aires de pique-nique et de jeux, mais également du sentier botanique. Celui-ci offre une heure de balade en toute sécurité, dans un cadre et une ambiance toutes montagnardes, mais avec vue sur la Plaine du Roussillon et la mer Méditerranée. Un panorama unique à Argelès-sur-Mer.

Légende photo : Christophe Ragot, Geoffroy Dedieu et François Lièvremont, responsable administratif du site.

A proximité...



Attenant au parc municipal, découvrez le mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer, consacré à un épisode douloureux de l'histoire locale : la "Retirada" de 1939. Ce site, également municipal, est ouvert

du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.

En contrebas, sur le parking de Valmy, un panneau d'information marque le départ des randonnées pédestres et des circuits VTT qui sillonnent le massif de l'Albera.

Au fil de votre pérégrination, vous découvrirez quelques-uns des nombreux joyaux patrimoniaux et historiques du territoire argelésien : chapelle Saint-laurent du Mont, Tour de la Massane, Dolmens, etc.



Les dates d'ouverture en 2016

L'entrée est gratuite

Du 6 février au 6 mars : tous les jours, de 10 h à 18 h.

Du 7 mars au 1er avril : les mercredis et week-ends de 10 h à 18 h.

Du 2 au 30 avril : tous les jours de 10 h à 18 h.

Du 1^{er} mai au 30 septembre : tous les jours de 10 h à 19 h.

Du 1^{er} au 19 octobre : les mercredis et week-ends de 10 h à 18 h.

Du 20 octobre au 2 novembre : tous les jours de 10 h à 18 h.

Fermeture du 3 novembre au début des vacances de février 2017
Fermeture lors du festival des « Déferlantes » (juillet)

La Retirada et les travailleurs étrangers

Plus de 70 années après la Retirada et ses conséquences, les actions contre l'oubli se poursuivent au Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer. Deux rendez-vous sont proposés au cours du mois de février.

Mémorial du camp

Empruntez les Chemins de la Retirada du 18 au 21 février.

Chaque mois de février, l'association FFREEE (Fils et Filles de Républicains et Enfants de l'Exode) commémore cette sombre page de l'histoire. Cette année, autour du thème « Réfugiés d'hier et d'aujourd'hui ».

Judi 18 février au MUME (La Jonquera), soirée spectacle autour de poèmes de Josep Gual i Lloberes, écrits pendant la bataille de l'Ebre.

Vendredi 19 février à l'espace Jules-Pams (Valmy) : présentation-conférence de l'ouvrage « L'Espagne, passion française, 1936-1975. Guerres, exils, solidarité » de Geneviève Dreyfus Armand et Odette Martinez à 18h. Inauguration de l'exposition du Mémorial du camp d'Argelès sur les GET et les CET (voir ci-contre) à 19 h.

Samedi 20 février, marche commémorative au Mémorial du camp de Rivesaltes le matin. Expositions et conférences à partir de 12 h, puis Paëlla et Grande soirée à 21 h autour des « Musiques du monde » à l'Espace Jean Carrère.

Dimanche 21 février, journée commémorative « Antonio Machado » à Collioure.

Tous les mois, le programme des animations et rendez-vous complet gratuit...

Disponible dans tous les lieux de vie (OMA, Office de tourisme, Hôtel de Ville, etc.) et téléchargeable sur le site municipal : www.ardeles-sur-mer.com.



« Les groupements de travailleurs étrangers et les compagnies de travailleurs étrangers » à partir du 19 février.

Le Mémorial du camp d'Argelès proposera une exposition sur les compagnies de travailleurs étrangers (CTE) et les groupements de travailleurs étrangers (GTE).

Les CTE sont créés suite au décret du 12 avril 1939. Ce texte assujettit les étrangers considérés comme réfugiés ou sans nationalité à offrir, dès le temps de paix, des prestations d'une durée du service militaire imposé aux Français.

Par la suite, le gouvernement de Vichy créera le 27 septembre 1940 des Groupements de Travailleurs Étrangers (GTE). Ils permettront d'encadrer strictement les étrangers, dont de très nombreux Espagnols « en sur-nombre dans l'économie nationale ».

Entrée libre - Infos. 04 68 36 45 74

Rappel historique

Nous sommes en février 1939. Plus de 450 000 républicains franchissent la frontière franco-espagnole suite à la chute de la Seconde République espagnole et à la victoire du général Franco. Ce drame exode est plus connu sous le nom de « Retirada ».

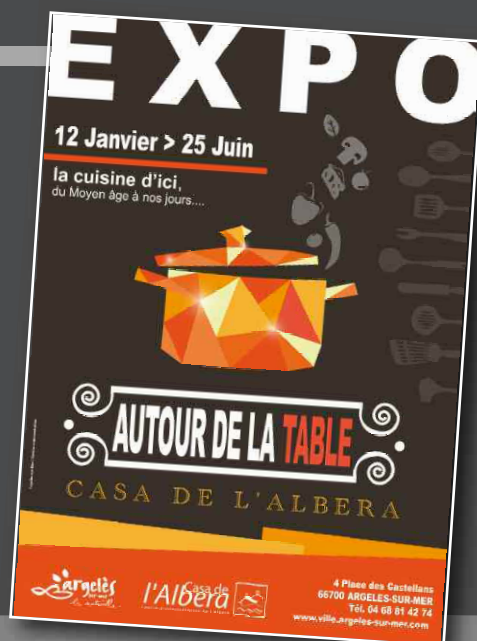
Le gouvernement français choisit la plage d'Argelès-sur-Mer pour « accueillir » tous les réfugiés. Un camp d'internement est ouvert à la hâte. Plus de 200 000 républicains y séjourneront dans des conditions extrêmes. Il reprendra du service en septembre 1939, à la déclaration de la seconde guerre mondiale. Les autorités y regrouperont les « étrangers indésirables ». A partir de 1940, les familles juives et les tziganes y seront internés à leur tour. Le camp fermera définitivement en septembre 1941. Il sera alors transformé en chantier de jeunesse.

La cuisine catalane dans tous ses états

L'exposition n'est pas exclusivement consacrée à la gastronomie et aux recettes traditionnelles de l'Albera. Elle aborde également de nombreux autres thèmes : les modes de cuisson, la vaisselle, les aliments cuisinés, l'histoire de la gastronomie, etc.

Comment se présente l'exposition ?

Une douzaine de panneaux au total la composent. De nombreux objets liés à la cuisine et issus de la collection de la Casa de l'Albera sont également exposés. Parmi eux, des poteries culinaires, des outils (pelles à grains, moulin à main, tamis, etc.). La plupart ont été donnés par des Argelésiens.



En pratique

L'exposition est visible jusqu'au 25 juin.

Ouverture du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi de 10 h à 13 h.

Fermeture le samedi après-midi, le dimanche et le lundi.

Entrée : 3 euros, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Groupes adultes (plus de 20 personnes) : 2 euros par personne / Groupes scolaires : 1,50 euro par enfant

Tarifs des visites guidées : 4 euros ; gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Infos. 04 68 81 42 74

Galerie Marianne Sur les cimaises

Jusqu'au 13 février - Monique Combettes (huiles sur toile)

Du 17 février au 3 mars - Esther Martinez (tableau technique mixte)

Du 5 au 16 mars - Printemps des Poètes

Du 18 mars au 13 avril - Mickaël Relave (encres sur papier)

Galerie Marianne ; espace Liberté ; rue du 14-Juillet (village)

Horaires d'ouverture au public :

mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 18 heures
mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre. Infos. 04 68 81 50 60



Les rendez-vous

Musicales Soirée lyrique le 20 mars

L'événement se déroulera sous la direction de Christian Papis.

Formé à l'École de chant de l'Opéra de Paris, cet artiste reconnu par ses pairs s'est produit en France et à l'étranger dans environ 75 rôles du répertoire lyrique. Il a également joué sur les plus grandes scènes nationales et internationales, sous la direction de grands chefs d'orchestre (Daniel Barenboïm, Seiji Ozawa, Andrew Devis, Kent Nagano, Alain Lombard, etc.).

17 h à la galerie Marianne.

Tout public.

Tarif : 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.

Infos. 04 68 36 45 74

Passion, engagement, travail Figures de Carnaval

Coordonné par l'office municipal d'animation, le carnaval débutera le 28 février. Pour que la fête soit belle, les carnavaliers, notamment ceux qui fabriquent les chars, doivent s'impliquer dans sa préparation durant plusieurs mois. Rencontre avec trois acteurs de cet événement.

Patience

J-40 avant la cavalcade diurne du carnaval. A quelques mètres de la caserne des pompiers, dans le hangar qui abrite quelques-uns des chars en cours de fabrication et qui défilent le 28 février, la tension monte d'un cran chez les carnavaliers. La date fatidique approche et séduire le nombreux public qui se massera le long du parcours n'est pas une mince affaire. Joaquina Banet peut l'attester. « *Je participe au carnaval depuis 35 ans, avec un char différent chaque année (sur le thème « La croisière s'amuse » en 2016). Cela nécessite beaucoup de travail et de patience. En effet, il faut trois à quatre mois pour fabriquer un char* ». Dans sa tâche, elle est aidée par une poignée de membres de sa famille et quelques amies.

Implication

La même abnégation caractérise Marie-Jeanne Quintana. Soutenu par Raymond Perriault, son père, et des amies, elle est une fidèle du carnaval depuis 1979. Depuis, elle n'a manqué qu'une édition. « *Dès la fin août, nous démontons le char initial. Le travail de construction puis de décoration durera jusqu'au jour du défilé ! Pour cette édition nous avons choisi le thème Ange et démon* ».

Art

Les chars qui naissent de ces innombrables heures d'investissement sont d'admirables œuvres de précision. Depuis l'armature (en bois ou en ferraille et grillage) en passant par l'habillage méticuleux réalisé avec des milliers de fleurs en papier crépon, les équipements en luminaires et en musique, rien n'est laissé au hasard et obéit aux règles de sécurité en vigueur.

Intergénération

La participation au carnaval revêt plusieurs formes. Ainsi, Zoomca Fitness fait partie des associations qui animent à pied le défilé. Stéphanie Roy, sa présidente, décrit plus précisément son action. « *Nous participons au carnaval depuis 2014. Cette année, 37 adhérents âgés de 8 à 69 ans vont intervenir. A mon grand regret, nous ne possédons pas de char mais une voiture décorée et équipée d'une sono. Nous avons choisi comme thème Grease, la célèbre comédie musicale. Nous serons tous costumés et danserons sur des chorégraphies préparées sur les musiques du film* ». Stéphanie insiste sur la performance physique. « *Nous sommes un groupe à pied, mais nous ne marchons pas. Nous faisons des chorégraphies en avançant, le long du circuit* ». Les amateurs de danse apprécieront.



Danilo Pillon, conseiller municipal chargé de l'animation et des associations patriotiques

Qu'est-ce qui différencie le Carnaval d'Argelès-sur-Mer de ceux organisés par les communes voisines ?

Coordonné par l'office municipal d'animation, le carnaval d'Argelès-sur-Mer est un des seuls du département qui propose encore des groupes à pied, des chars à fleurs traditionnels, un défilé. De plus, nous possédons une expérience solide dans ce type d'animation puisque le carnaval est organisé sans discontinuer depuis 1975 ! De plus, on organise un bal et un carnaval nocturne. Enfin, c'est un carnaval intergénérationnel : de nombreux enfants et petits-enfants de ceux qui ont relancé le carnaval en 1975 sont toujours présents dans le défilé !

Quels partenaires mobilisent l'événement au niveau local ?

De nombreux bénévoles et associations y participent, pour un total d'une dizaine de chars et 300 personnes. Les associations présentes sont : le Mille Pattes, le Foment de la sardane, Argelès ccueil, l'amicale cibiste de la Côte vermeille, le comité de jumelage, le judo-club, Zoomca Fitness et Happy Days de la retraite sportive. Deux nouvelles associations nous rejoignent cette année : Gymnastique rythmique Argelès et le Point Information jeunesse. Peut-être ces jeunes incarneront-ils la future génération de carnavaliers ?

Que diriez-vous au public pour le convaincre de se déplacer au carnaval, de participer à la fête ?

Nous invitons les gens à se déguiser. Nous aimerions voir les spectateurs devenir acteurs. A l'origine, le carnaval marque l'enterrement de l'hiver. C'est la première grosse manifestation de l'année qui fait sortir les gens de chez eux. Tout le monde devrait fêter comme il se doit le retour des belles journées !



Plaisir

Le moteur des carnavaliers ? Surtout pas l'argent ! « *Nous sommes totalement bénévoles. Ce qui nous motive est le plaisir de bien faire* » explique Joaquina Banet. Pour sa part, Marie-Jeanne Quintana est « *heureuse de voir les gens qui s'éclatent, qui nous applaudissent* ». Même carburant chez Stéphanie Roy. « *On s'amuse, ça plaît à tout le monde. Ne pas participer serait un gros manque pour l'association* ».

**Rendez-vous le 28 février
pour partager leur enthousiasme.**

A noter dans votre agenda

Dimanche 21 février à 15 h 30, espace Jean-Carrère : **concours Jeunes Talents**. Une dizaine d'adolescents âgés de 6 à 12 ans concourront dans plusieurs domaines (musique, chant, danse, sport, comédie) pour décrocher le sésame : être sélectionné pour participer au défilé du carnaval. La manifestation est parrainée par Kevin Mystère, le magicien révélé par l'émission télévisée : « La France a un incroyable talent ».

Dimanche 28 février à partir de 14 h (repli le 6 mars en cas d'intempéries) : **cavalcade de jour dans le village**. Départ de l'Hôtel de Ville
Samedi 5 mars à partir de 21 h (repli le 12 mars en cas d'intempéries) : **cavalcade de nuit** dans le village. Départ de l'Hôtel de Ville ; **bal de clôture** de Carnaval à partir de 22 h à l'espace Jean-Carrère.

Infos. 04 68 81 10 15

argelès
sur-mer

Carnaval

2016

**Déguisez-vous
et prenez part
à la Cavalcade !**
Thème : Les super héros
et les clowns !
Inscriptions avant le 15 Fév.



VENDREDI 19 FÉVRIER

Carnaval des ECOLES
Rues du village à 14h

DIMANCHE 28 FÉVRIER

CAVALCADE
Chars et Groupes à pied. Rues du village à 15h

DIMANCHE 21 FÉVRIER

Carnaval et JEUNES TALENTS
avec Boum animée
Espace Jean Carrère à 15h30 - Gratuit

SAMEDI 5 MARS

CAVALCADE nocturne - Rues du village à 21h
BAL de clôture avec un orchestre en live !
Espace Jean Carrère à 22h



CARNAVAL & JEUNES TALENTS

DIM. 21 FEV / 15H30
ESPACE JEAN-CARRÈRE

tu as entre 6 et 12 ans et tu as un talent particulier dans le domaine du sport, de la danse, du chant, du théâtre ou des arts de la scène en général, viens le partager pour être sélectionné au défilé du Carnaval !

10 Participants MAXIMUM

Informations et inscriptions : Office Municipal d'Animation
Tél. 04 68 81 10 15 / www.argeles-sur-mer.com